

Les associations de défense du transport public des deux côtés des Pyrénées travailleront ensemble pour exiger le droit à la mobilité sans frontières

Le 13 juillet dernier, sept délégations pro transport public françaises et espagnoles se sont réunies à Villefranche de Conflent : les Amis du petit Train Jaune, l'Association des Usagers Perpignan – Cerdère – Port-Bou, l'Association des Usagers Villefranche – Perpignan, Defensem el Tren de l'Empordà, FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) délégation Languedoc – Roussillon, PTP (Promoció del Transport Públic) de Barcelone et TGV Sud Territoires Environnement.

La journée, organisée par nos collègues français, s'inscrit dans la continuité de la coopération transfrontalière qui a débuté lors de la fête du train à Port-Bou en 2010. Cette réunion de travail a été très productive et a permis d'établir les bases de coopération entre les entités du nord et du sud des Pyrénées pour les années à venir.

Les résolutions adoptées sont les suivantes :

1. Les associations françaises et espagnoles ont décidé d'intensifier le travail en commun et de créer une alliance stable pour garantir le droit à la mobilité des citoyens de l'Eurodistrict.
2. L'Alliance demande aux autorités et aux agents économiques et sociaux une bonne coordination ainsi que l'amélioration des services de transport public dans l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée sur les axes Puigcerdà – Latour-de-Carol, Figueres-Perpignan (ligne à grande vitesse) et Figueres-Perpignan (ligne classique *via* Cerdère-Port-Bou). Le manque de coordination des services ferroviaires régionaux entre Renfe et SNCF porte atteinte au droit à la mobilité des citoyens européens. Il est indispensable de dépasser les contraintes techniques et politiques actuelles qui entravent le bon fonctionnement d'un service ferroviaire sans frontières, comme c'est déjà le cas pour le transport routier.
3. La nouvelle alliance s'est engagée en faveur d'une politique ferroviaire qui prenne en compte aussi bien les passagers que le fret et demande aux autorités d'approuver une feuille de route pour la mise en service du corridor ferroviaire méditerranéen dans l'Eurorégion.
4. En outre, l'Eurorégion nécessite, sur la base du modèle suisse, un transport ferroviaire interne cadencé en fonction la demande, pour pouvoir coordonner les correspondances aux nœuds ferroviaires de Latour-de-Carol (3 lignes), Villefranche de Conflent (2 lignes), Cerdère/Portbou (2 lignes), Perpignan (2 lignes) et Narbonne (2 lignes).
5. Prochainement, l'Alliance rédigera un dossier sur la situation actuelle du transport dans l'Eurorégion et proposera un plan d'action afin d'améliorer la situation.
6. L'Alliance s'engage à organiser annuellement une grande assemblée (regroupant aussi bien particuliers que associations et entités diverses) qui préconise l'amélioration des services de transports publics dans l'espace de l'Eurorégion.
7. Etre représentés dans les dispositifs de gouvernance, notamment dans ceux qui concernent les questions transfrontalières.

La prochaine réunion de l'Alliance aura lieu en octobre à Perpignan. A cette occasion, l'Alliance sollicitera la possibilité de faire une présentation lors de la réunion convoquée par FERRMED à Montpellier en octobre prochain.

Villefranche de Conflent, 13 juillet 2013

Liste des associations réunies à Villefranche de Conflent :

- Amis du Train Jaune
- Association des Usagers Perpignan – Cerdagne – Port-Bou
- Association des Usagers Villefranche – Perpignan
- Defensem el Tren de l'Empordà
- FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) délégation Languedoc – Roussillon
- PTP (Promoció del Transport Públic)
- TGV Sud Territoires Environnement.

Contacts :

Eric Boisseau
Représentant régional FNAUT LR

<http://www.fnaut.fr/nous-contacter/associations-locales/114-languedoc-roussillon>

1511 avenue du Père Saulas, 34090 Montpellier
tél. : +33 04 67 52 53 33 - 06 68 35 25 55
courriel : adtc34fnaut@free.fr

Pau Noy Serrano
Vocal Relacions Internacionals PTP

<http://www.transportpublic.org>

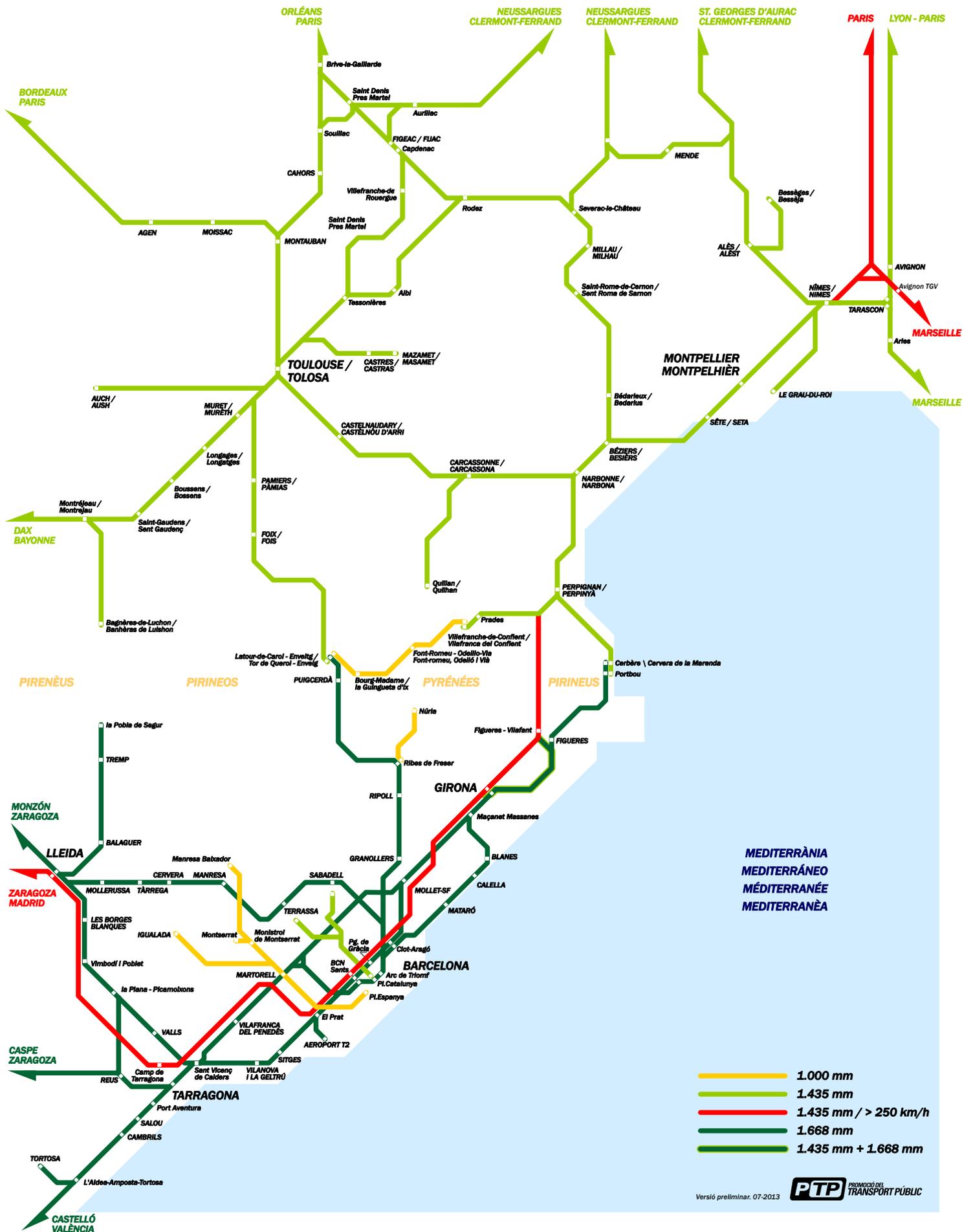
C. Indústria 220, entresòl, 08026 Barcelona
tél. : +34 93 244 49 70
courriel : pnoy@transportpublic.org

Annexes :

- ANNEXE 1. ORGANES DE COOPÉRATION OFFICIELLE TRANSFONTALIÈRE AU NORD ET AU SUD DES PYRÉNÉES
- ANNEXE 2. RÉSEAU FERROVIAIRE DE L'EUROREGION
- ANNEXE 3. ENGAGEMENT DE PORT-BOU POUR UN TRAIN TRANSFRONTALIER CATALAN (PREMIERE FÊTE DU TRAIN DU 18 SEPTEMBRE 2010)

ANNEXE 1. ORGANES DE COOPÉRATION OFFICIELLE TRANSFRONTALIÈRE AU NORD ET AU SUD DES PYRÉNÉES

Organe	EURODISTRICT DE L'ESPACE CATALAN TRANSFRONTALIER	EUROREGION PYRÉNÉES MEDITERRANÉE	COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL DES PYRÉNÉES
<p>Champ d'action territorial</p>	 <p>NUTS-3: Province– Département</p>	 <p>NUTS-2: Communauté autonome - Région</p>	 <p>NUTS-2: Communauté autonome - Région</p>
<p>Administrations membres</p>	<p>Mairie de Figueres, Mairie de Gérone, Mairie de Prades de Conflent, Association catalane de municipalités, Communauté d'Agglomération Perpignan-Méditerranée, Communauté de communes Albères-Côte Vermeille, Communauté de communes du Haut Vallespir, Communauté de communes du Vallespir, Conseil Général des Pyrénées Orientales, Consell Comarcal de l'Alt Empordà, Consell Comarcal del Baix Empordà, Consell Comarcal de la Cerdanya, Consell Comarcal de la Garrotxa, Consell Comarcal del Pla de l'Estany, Consell Comarcal del Ripollès, Diputació de Girona, Federació de Municipis de Catalunya, Generalitat de Catalunya, Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes Pays Pyrénées-Méditerranée.</p>	<p>Région Midi-Pyrénées, Région Languedoc-Roussillon, Gouvernement Basque / Eusko Juralitza, Gouvernement de Navarre / Nafarroako Gobernua, Generalitat de Catalogne et Gouvernement des Iles Baléares.</p>	<p>Région Aquitaine, Région Midi-Pyrénées, Région Languedoc-Roussillon, Gouvernement Basque / Eusko Juralitza, Gouvernement d'Andorre, Gouvernement de Navarre / Nafarroako Gobernua, Gouvernement d'Aragon et Generalitat de Catalogne</p>
<p>Observations</p>	<p>En 2009 réalisation d'une étude sur les transports de part et d'autre de la frontière. Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales détient les compétences sur le service d'autocars régionaux du département.</p>	<p>Présidence tournante entre les administrations membres. Le Gouvernement d'Aragon n'est plus membre depuis 2006. La Generalitat de Catalogne, ainsi que les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont des compétences sur les services ferroviaires opérés sur leurs réseaux nationaux respectifs. Les services d'autocar régionaux sont de compétence de la Generalitat de Catalogne au sud, et des départements au nord des Pyrénées.</p>	<p>Présidence tournante entre les administrations membres. L'objectif recherché est le développement et la préservation du massif des Pyrénées à travers de 4 commissions : infrastructures et communication, formation et développement technologique, culture, jeunesse et sports, et développement durable. Elle gère le POCTEFA (Programme Opérationnel de coopération territoriale Espagne, France et Andorre. Plus d'information à www.poctefa.eu</p>
<p>WEB</p>	<p>http://www.eurodistricte.cat</p>	<p>http://www.euroregio.eu/</p>	<p>http://www.ctp.org/</p>



ANNEXE 3. ENGAGEMENT DE PORT-BOU POUR UN TRAIN TRANSFRONTALIER CATALAN (PREMIERE FÊTE DU TRAIN DU 18 SEPTEMBRE 2010)

Aujourd'hui, 18 septembre 2010, Fête du Train, nous, responsables élus dans les différentes institutions des deux côtés des Pyrénées et représentants d'organisations de la société civile du même territoire, nous nous sommes réunis à la gare de Port-Bou pour rendre publique la déclaration suivante:

ENGAGEMENT DE PORT-BOU POUR UN TRAIN TRANSFRONTALIER CATALAN

1. Conscients que la **problématique environnementale, les accidents de la circulation et la saturation du trafic routier** recommandent de renforcer l'utilisation du transport public, nous voulons conserver et développer la ligne de Cerbère et de Port-Bou comme **train de proximité** au sein de l'espace catalan transfrontalier. Il s'agit d'une ligne qui unit, entre Perpignan et Gérone, une vingtaine de communes, essentiellement de l'Ampourdán et du Roussillon et qui doit jouer un rôle très important mais différent de celui de la ligne à grande vitesse.

2. Nous savons qu'il existe des **expériences ferroviaires transfrontalières très positives dans différents pays européens**. Nous voulons que cette ligne puisse à l'avenir fonctionner en tant que service unifié de transport de voyageurs. Il faut commencer par garantir la **qualité et la régularité des services actuels**. Il est indispensable de disposer de bonnes connexions transfrontalières, en harmonisant les horaires de la SNCF et de la RENFE.

3. Nous voulons que ces **connexions transfrontalières** entretiennent des liens efficaces avec le nouveau **système de trains de banlieue des territoires de Gérone** que la Generalitat de Catalogne s'est engagée à créer; cela garantira de cette manière, dans l'espace ferroviaire délimité par les villes de Perpignan et Gérone, **la cohésion territoriale, la protection de l'environnement et le droit à la mobilité de toutes les personnes : des travailleurs et étudiants, des retraités et touristes**.

4. Conscients que le transport routier va chuter et conscients aussi que les besoins de transport de marchandises ne pourront être couverts par la ligne à grande vitesse du Perthus, nous estimons juste et indispensable de **renforcer le transport de marchandises pour la ligne de Cerbère et Port-Bou**. Celle-ci est également l'outil nécessaire pour **protéger les emplois ferroviaires** situés de chaque côté des Albères.

5. Conscients que les **attraits touristiques** de part et d'autre des Albères sont souvent complémentaires, nous voulons favoriser l'usage de ce mode de transport pour permettre un **tourisme plus durable et moins dépendant de l'activité saisonnière**. Ce modèle touristique doit faire connaître et protéger l'important **patrimoine culturel, paysager et naturel** de ces territoires.

6.- Nous voulons transformer cette ligne commune en un instrument de nature à impulser les initiatives transfrontalières dans **tous les secteurs de la vie économique, sociale, éducative et culturelle**. Nous voulons favoriser la mobilité des travailleurs, le commerce et l'économie locale et surtout la qualité de vie des personnes qui vivent dans cette région.

7. En apposant notre signature ci-dessous, **nous nous engageons à oeuvrer**, dans nos champs respectifs afin que cet **Engagement de Port-Bou** puisse se concrétiser le plus tôt possible.